

## **Nouveau service trivago : les hôteliers peuvent afficher tous les avis des voyageurs sur leur site**

**La recherche d'hôtels trivago.fr a développé un nouveau service pour les hôteliers. Les avis des voyageurs sont utilisés afin de compléter les informations sur les sites officiels des hôtels.**

**Paris, 3 juin 2009.** Le module d'évaluations proposé par [www.trivago.fr](http://www.trivago.fr) permet aux hôteliers d'intégrer à leur site internet les notes de leur établissement sur les différents portails de réservations et de voyages. L'affichage des avis des clients permet aux hôteliers de démontrer leur esprit d'ouverture avec le sujet, de créer la confiance dans leurs prestations et à long terme, d'augmenter le nombre de réservations directes.

L'hôtelier profite également d'un lien gratuit vers son site internet sur les sites internationaux de trivago. Philippe Harfaux, directeur du Château Les Bruyères présente les avantages du service : « Nous sommes engagés depuis longtemps dans une démarche qualité, qui passe obligatoirement par l'enregistrement du degré de satisfaction de nos clients. Nous cherchions un moyen de la mesurer et éventuellement de l'utiliser. Lorsque nous avons découvert trivago, nous avons tout de suite perçu l'intérêt que représente un site faisant la synthèse des opinions rencontrées sur le web, plus représentatif que les opinions d'un seul site aussi important soit-il. Nous l'utilisons à la fois en interne, comme baromètre de la satisfaction des clients et outil de motivation de nos équipes, mais nous avons aussi décidé de jouer le jeu jusqu'au bout en affichant les opinions de nos clients directement sur notre site. Les modules proposés par trivago le permettant, nous avons intégré un module par version linguistique. »

Plus les opinions de l'hôtel sont favorables plus son classement dans les résultats de recherche est élevé. Les hôteliers peuvent donc contrôler précisément le nombre de visiteurs de leur site : « Nous avons pu constater l'impact rapide de ces outils sur le nombre d'opinions déposées mais aussi sur l'augmentation des réservations online à partir de notre site. » commente Philippe Harfaux.

Château Les Bruyères : <http://www.chateaulesbruyeres.com>

Email : [contact@chateaulesbruyeres.com](mailto:contact@chateaulesbruyeres.com)

Une copie d'écran du module d'évaluations trivago sur le site du Château Les Bruyères à Cambremer est disponible ici :

<http://imgpe.trivago.com/contentimages/press/images/sitechateaulesbruyeres.png>

### **A propos de trivago Hôtelier**

Depuis début 2008, trivago France dispose d'un accès gratuit pour les hôteliers : <http://hotelier.trivago.fr>. 10 000 gérants d'établissements hôteliers utilisent déjà ce portail comme outil marketing supplémentaire. Tout hôtelier peut compléter la présentation de son établissement avec par exemple ses propres descriptions ou photos. L'hôtelier reçoit également une notification lorsqu'une nouvelle opinion est déposée pour son établissement sur trivago et a la possibilité d'y répondre.

### **A propos de trivago**

[www.trivago.fr](http://www.trivago.fr) permet aux voyageurs de trouver l'hôtel idéal au tarif le plus avantageux. Le site compare les tarifs hôteliers de 40 portails de réservations pour 400 000 hôtels dans le monde. trivago présente également 15 millions de critiques d'hôtels et indique pour chaque hôtel les évaluations d'utilisateurs de portails de voyages connus. trivago ne compare pas les prix des agences en ligne mais leurs tarifs. L'utilisateur voit immédiatement si le petit-déjeuner est compris, si la réservation est annulable et si une carte de crédit est indispensable pour effectuer sa réservation. trivago est le seul méta-moteur de recherche à disposer de l'option « recherche libre » : le terme de recherche peut aussi bien être une région touristique, qu'un nom de ville ou d'hôtel. La société trivago a été fondée en 2005 à Düsseldorf et exploite actuellement 11 plates-formes nationales en Europe.